

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 DECEMBRE 2021

PRESENTS : Mme Pascale BAVOUZET, M. Valéry JANVIER, Mme Nadine SALLÉ, M. Francis COLIN, M. Jean-Marie LAMY, M. Maxime AMBLARD, M. Cyril JOUBERT

ABSENTS Excusés : Mr François RULLAUD, Mme Marina PICARD-CAUSSE (pouvoir à Mme Pascale BAVOUZET), Mme Anne-Marie BOIRON, Mme Christelle DAIGURANDE (pouvoir à Mme Nadine SALLÉ), M. Sylvain SCHULER, Mme Priscille VANHAY, Mme Catherine GIRAUD (pouvoir à Mme Nadine SALLÉ), Mme Nathalie JAMET.

SECRETAIRE : Mme Nadine SALLÉ

2021-70 - Objet : Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi dans la limite de la valeur du SMIC.

Le conseil accepte la proposition de la Maire de créer 1 emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : encadrement d'enfants sur les différents temps d'une journée scolaire, aide au niveau de la cantine, animation lors des ALSH, travaux d'entretien...
- Durée du contrat: 9 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 30 h
- Rémunération : SMIC au taux en vigueur

Fin de la séance 12h30

Le Prochain conseil est fixé au jeudi 13 janvier à 20h



La Maire,

Pascale BAVOUZET